

Envoyé en préfecture le 27/09/2022

Reçu en préfecture le 27/09/2022

Affiché le

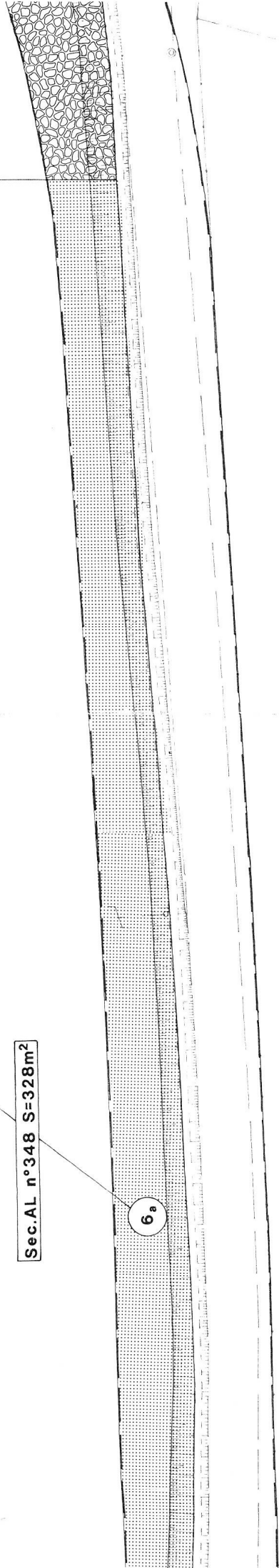
SLOW

ID : 064-216402370-20220926-2022_57-DE

Mme L'HOSTE LASSUS Marie-Thérèse
épse. COLL

Sec.AL n° 348 S=328m²

6 a



Envoyé en préfecture le 27/09/2022

Reçu en préfecture le 27/09/2022

Affiché le

SLOW

ID : 064-216402370-20220926-2022_57-DE

Mme L'HOSTE LASSUS Marie-Thérèse
épse. COLL.

Sec. AL n° 348833288 m²

6 a

354 S=181 m²

LASSUS JEANNE
LASSUS JEANNE

Département des Pyrénées-Atlantiques

Commune de GELOS

Opération de : Élargissement chemin CALDEROU

PROMESSE DE VENTE

Par les présentes,

M. Coll, né le 14.10.35 à gelos, demeurant à 79 chemin Calderou

promet et s'oblige à vendre à la Commune de GELOS (Pyrénées-Atlantiques), la (les) partie(s) de la (les) parcelle(s) désignée(s) ci-dessous, nécessaire(s) à l'opération

Indications cadastrales				Surface approximative à céder	Observations
Section	Numéro	Lieu-dit	Nature		
AL	365		Agricole	328 m ²	La délimitation du terrain à céder est figurée par un liseré rouge sur le plan annexé aux présentes après visa.

Cette cession interviendra au prix de 0,29 € le mètre carré, soit moyennant une somme totale de 95 €, valeur estimée par FRANCE DOMAINES.

M. Coll s'engage à passer acte public de cette cession à la première réquisition de Monsieur le Maire.

Il autorise toutefois la Commune de GELOS à prendre possession desdits terrains avant l'établissement de cet acte.

La présente promesse est dispensée de droits d'enregistrement et de timbre, étant consentie en vue de la réalisation d'une acquisition elle-même exonérée de ces droits en application de l'article 1042 du Code Général des Impôts.

Fait à GELOS,
le 10.12.2011.

(1)
Lu et approuvé
Coll

(1) signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"